

**PROVINCE DE QUÉBEC
COMMISSION SCOLAIRE DE PORTNEUF****CONSEIL DES COMMISSAIRES**

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil des commissaires de la Commission scolaire de Portneuf dûment convoquée et tenue à la salle des commissaires au 310, rue de l'Église à Donnacona, le lundi 14 mai 2018 à 18 h 30, sous la présidence de monsieur David Montminy.

PRÉSENCES

Mme Laurette Côté

M. Sylvain Lefèbvre-Matte

Mme Johanne Minville

M. Roger B. Plamondon

Mme Isabelle Mainguy

M. Serge Tremblay

Mme Stéphanie Ratté, représentante commissaire-parent pour le EHDAA

ABSENCES

Mme Marie-Claude Deschênes

M. Benoit Bisson

Mme Lina Moisan

M. Yves Walsh

Mme Nadia Paradis

Sont aussi présents les membres du conseil de direction :

M. Luc Galvani, directeur général et directeur de la formation adulte, professionnelle et des technologies, Mme Claudette Julien, directrice adjointe des services éducatifs M. Éric Bouchard, directeur du Service des ressources humaines et Mme Monique Delisle, secrétaire générale et directrice générale adjointe.

OUVERTURE DE LA SÉANCE

À 18 h 30 heures, monsieur David Montminy, président, déclare la séance officiellement ouverte après avoir constaté que les commissaires présents forment le *quorum*.

CC111/17-18

2.1 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Monsieur le commissaire Serge Tremblay propose l'adoption de l'ordre du jour de la séance extraordinaire du 14 mai 2018 :

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Réflexion et constatation du quorum

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

De la séance extraordinaire du 14 mai 2018

3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL

4. PÉRIODE DE QUESTIONS

4.1 Questions et correspondance des élèves

4.2 Questions et correspondance du public

5. INTERVENTION DES REPRÉSENTANTS DU COMITÉ DE PARENTS

6. DIRECTION GÉNÉRALE, SERVICE DE LA FORMATION ADULTE ET PROFESSIONNELLE ET DES TECHNOLOGIES

7. DIRECTION DES SERVICES ÉDUCATIFS SECTEUR JEUNE

8. DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES

9. DIRECTION DES RESSOURCES FINANCIÈRES, MATÉRIELLES ET DU TRANSPORT SCOLAIRE

10. DIRECTION DES SERVICES DU SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

10.1 Action collective

11. PÉRIODE D'INFORMATION DU PRÉSIDENT

12. AFFAIRES NOUVELLES

13. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Monique Delisle,

Secrétaire générale

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

CC112/17-18

10.1 ACTION COLLECTIVE

- Attendu** le jugement de la Cour supérieure autorisant une action collective relative aux frais chargés par 68 commissions scolaires (Dossier # 150-06-000007-138 – jugement du 6 décembre 2016 et jugement récréatif du 24 mai 2017) ;
- Attendu** la demande introductive d’instance en action collective déposée le 22 juin 2017 (Dossier # 150-06-000007-138) à la suite du jugement d’autorisation ;
- Attendu** l’entente intitulée « Principaux éléments d’une entente de règlement relative aux frais chargés par les commissions scolaires défenderesse » (« Entente ») ;
- Attendu** les discussions tenues à huis clos ;
- Attendu** que la présente résolution est adoptée sans admission de faits, de droits ou de responsabilité dans le seul but de mettre fin au litige ;
- Attendu** la protection constitutionnelle au droit au secret professionnel, la protection du privilège relatif au litige et la protection du privilège relatif aux règlements d’un litige,

Monsieur le commissaire Roger B. Plamondon propose :

- D’approuver** l’Entente intitulée « Principaux éléments d’une entente de règlement relative aux frais chargés par les commissions scolaires défenderesses ;
- D’autoriser** le président et le directeur général à signer la transaction et tout document devant donner effets aux présentes ;
- De verser** l’Entente, la transaction et tout document devant donner effets aux présentes, sous pli confidentiel au répertoire des présentes, étant entendu que cette Entente, la transaction et tout document devant donner effets aux présentes sont confidentiels et ne peuvent être rendus publics tant que la transaction n’a pas été approuvée par le Tribunal.

ADOPTÉ À L’UNANIMITÉ

CC113/17-18

13.0 LEVÉE DE L’ASSEMBLÉE

Madame la commissaire Johanne Minville propose la levée de l’assemblée à 18 h 45.

ADOPTÉ À L’UNANIMITÉ

AUTRES SUJETS :

4.1 Questions et correspondance des élèves

Aucune.

4.2 Questions et correspondance du public

Aucune.

5.1 Intervention des représentants du comité de parents

Aucune.

DOCUMENT REMIS :

Aucun

LE PRÉSIDENT

LA SECRÉTAIRE GÉNÉRALE